

Anaïs, lycéenne en finale du concours de plaidoiries du Mémorial de Caen

Chaque année, le concours de plaidoiries du Mémorial de Caen fait briller de jeunes lycéens qui s'expriment sur des sujets d'actualité. Le 19 mars, Anaïs Taryouht, une Carvinoise de 17 ans scolarisée à Voltaire-Wingles, tentera de remporter la finale face à 13 autres concurrents venus de toute la France.

PAR ÉLISE FORESTIER
lens@lavoxdunord.fr

WINGLES. C'est une lycéenne comme les autres. Lorsque nous la rencontrons, Anaïs Taryouht, 17 ans, sort de cours au milieu de ses camarades. Mais elle a ce petit « plus » : elle a été choisie par le jury du Mémorial de Caen pour participer à la finale nationale du concours de plaidoiries, le 19 mars. Et le stress commence à monter « un peu », confie pudiquement l'ado dans un sourire.

FINALISTE RÉGIONALE PARMI QUATORZE CONCURRENTS

« J'aime beaucoup l'oral, je suis à l'aise pour m'exprimer, mais je ne pensais pas du tout aller jusque-là », souffle-t-elle. Un goût pour le verbe qui pousse la Carvinoise en terminale maths physique chimie, à choisir l'option droit proposée par le lycée Voltaire de Wingles. « Le professeur nous a proposé de participer au concours, on était une vingtaine à présenter une vidéo. » Les candidats choisissent librement un sujet d'actualité de l'année précédente marqué par une violation des droits de l'homme et le défendent avec conviction dans une vidéo d'une minute.

Anaïs choisit le sujet des droits humains à Hong Kong. « Une minute, c'était vraiment très compliqué. C'est un sujet très riche, on trouve un tas d'infos. Il a fallu que je trie, que je sélectionne ce qui répondait le plus à la problématique. » L'ancienne colonie britannique rétrocédée à la Chine en 1997, connaît des

tensions sans précédent alors que la Chine tente d'imposer son influence sur cette région administrative spéciale qui jouissait encore d'une liberté d'expression, de la presse et d'une justice indépendante. « Au début je voulais choisir un sujet plus social, moins politique, parce que l'émotion, les sentiments sont plus faciles à transmettre. J'avais pensé à la place des autistes à l'école, mais le lien était plus difficile à établir. »

« J'aime beaucoup l'oral, je suis à l'aise pour m'exprimer, mais je ne pensais du tout aller jusque-là. »

Quatre lycéens de sa classe sont retenus. L'exercice se précise : l'argumentaire doit maintenant s'étirer sur huit minutes, toujours filmé. La lycéenne écrit son texte d'un trait après avoir structuré ses idées. « J'ai appris par des copains que j'étais sélectionnée à la sortie d'un cours de maths. Je n'y croyais pas vraiment. » Un de ses camarades est distingué du deuxième prix régional, mais Anaïs est la seule à prendre la route pour représenter la région en finale. Direction le Mémorial de Caen pour une performance « live » devant jury cette fois. « Avant j'étais seule face à la vidéo, là, il y a le déplacement, je vais rencontrer les autres finalistes... » Impressionnant mais pas insurmontable. « On m'a conseillé de ne pas retoucher mon texte, mais de rester ce que je suis : une lycéenne. » ■



Anaïs Taryouht, 17 ans, représentera la région à la finale du concours de plaidoiries, le 19 mars.

Le concours

Le Mémorial de Caen propose cette année la 24^e édition de son concours de plaidoirie. Les candidats ont pu postuler dans trois catégories : lycéens, élèves avocats et avocats. En raison du contexte sanitaire, le concours s'est maintenu au format numérique pour les premières phases de sélection, avec des plaidoiries réalisées en vidéo, d'une minute puis de huit minutes. « Pour le concours lycéen, nous avons reçu 1 300 vidéos, détaille le Mémorial. Nous avons d'abord sélectionné dix vidéos par région, une candidature dans les départements d'Outre-

Mer à La Réunion, et une autre d'un lycée français à l'étranger, au Liban. »

1 300 VIDÉOS REÇUES

Finalement 14 candidats ont été retenus (dont un binôme). Si la finale se tiendra bien le 19 mars, au Mémorial de Caen, l'événement a été revu pour assurer le respect des mesures sanitaires. « D'habitude, 3 000 personnes sont réunies dans un grand hall et une scène est montée pour l'occasion. Cette année, ce sera dans un amphithéâtre en petit comité. Mais c'était important que les candidats soient

face au jury. »

Les performances seront retransmises en direct sur le site internet et sur la page Facebook⁽¹⁾ consacrée au concours. Plusieurs prix sont à gagner : un séjour de trois jours à New-York avec visite du siège de l'ONU, un séjour à l'étranger de deux jours dans une capitale européenne, une visite du secrétariat national d'Amnesty international à Paris avec une invitation au grand Gala d'Amnesty international France, notamment. ■

(1) <https://www.memorial-caen.fr>, page Facebook : Le Mémorial de Caen.



Mémorial de Caen. REPRO « LA VOIX »